

1

PRÉSENTATION

- Visite de la parcelle & présentation du projet
- Sélection du logement



2

RÉSERVATION

- Pré-accord de financement bancaire
- Remplir la fiche de réservation et l'envoyer à Naef
- Verser l'acompte de réservation auprès du notaire
- Recevoir l'accusé réception des fonds par le notaire



VERSEMENT

Acompte de réservation

3

FINANCEMENT

- Signature du contrat de crédit auprès de la banque désignée
- Démarche en cas de retrait du 2^e ou 3^e pilier
- Informer le notaire du montant du crédit et de la cédule hypothécaire nécessaire



4

ENGAGEMENT

- Signature de la promesse de vente conditionnée à l'obtention de l'autorisation de construire en force
- Versement du 1^{er} appel de fonds
- Signature de l'acte de vente (quote-part terrain) auprès du notaire
- Signature simultanée du contrat d'Entreprise Générale (EG)



VERSEMENT

Acompte promesse de vente conditionnée
1^{er} appel de fonds

5

CONSTRUCTION

- Validations des divers plans (installations électriques, éventuelles modifications des acquéreurs)
- Validations des éventuels devis
- Choix des cuisines et sanitaires
- Choix des revêtements des sols et murs



6

LIVRAISON

- Relevé des retouches et éventuels défauts sur place
- Versement du dernier acompte sur le compte de construction
- Consolidation du crédit de construction en hypothèque
- Remise des clés



VERSEMENT

Dernier acompte